



République Française

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 074-217402908-20260311-26_02_09-BF



Département de la Haute-Savoie
COMMUNE DE VALLORCINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS		
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALLORCINE		
en exercice	9	L'an deux mille vingt-six le 11 mars, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire. Date de convocation du Conseil Municipal : 26 février 2026
présents	8	
Votants	8	
procuration	0	
Présents		Monsieur Jérémy VALLAS, Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Audrey PENIN, Madame Maryvonne ALVARD, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE, Madame Dominique ANCEY, Madame Rachel ROUSSET
Représentés		
Absents excusés		Madame Guyonne FOURNIER
Secrétaire de séance		Madame Maryvonne ALVARD

Délibération n° 26/02/09
Vote du budget primitif – Budget régie chaufferie bois

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2313-1 et L. 6112-4 ;
CONSIDÉRANT que le budget proposé est présenté en équilibre, sincère et véritable ;
CONSIDÉRANT que le budget primitif 2026 est voté après le vote du compte financier unique 2025 ;
ENTENDU l'exposé du rapporteur.

Le Conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de procéder au vote du budget primitif 2026 chapitre par chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

011 – Charges à caractère général	155 700.00€
012 – Charges de personnel et frais assimilés	10 000.00€
042 – Opérations d'ordre, transferts entre sections	10 428.00€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

002 – Résultat reporté	52 868.68€
042 - Opérations d'ordre, transferts entre sections	5 518.00€
70 – Produits service, domaines, ventes diverses	150 000.00€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

040 – Opérations d'ordre, transferts entre sections	5 518.00€
020 – Immobilisations incorporelles	20 000.00€
21 – Immobilisations corporelles	25 841.00€

RECETTES D'INVESTISSEMENT

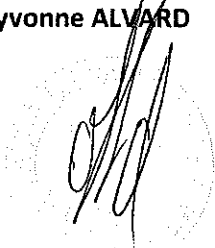
001 – Excédent antérieur reporté 40 931.00€
040 - Opérations d'ordre, transferts entre sections 10 428.00€

➤ **APPROUVE** le budget primitif 2025 qui s'équilibre en recettes et dépenses comme suit :

SECTIONS	RECETTES	DÉPENSES
Investissement	51 359.00€	51 359.00€
Fonctionnement	208 386.68€	208 386.68€
TOTAUX	259 745.68€	259 745.68€

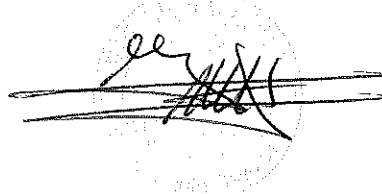
➤ **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout acte consécutif au présent budget.

La secrétaire de séance,
Maryvonne ALVARD



Acte certifié exécutoire le : 25/03/26
Télétransmis en Préfecture le : 25/03/26
Notifié ou publié le : 25/03/26

Ainsi fait et délibéré,
Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jérémy VALLAS



La présente délibération est transmise à :
Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville
Madame le Trésorier de Sallanches